

PLAN D'AFFECTATION

GENERAL

- zone agricole protégée
- zone agricole
- zone de mayens
- alpage / pâturage
- forêts
- zone protection de la nature
- zone protection du paysage
- zone de protection des eaux
- zone non affectée
- zone d'intérêt général
- périmètre zone à bâtir
- zone de danger
- chemin piéton, randonnée pédestre
- * point de vue
- zone extraction, dépôt matériaux
- sources
- cours d'eaux

communauté d'étude pour l'aménagement du territoire

CEPA

martigny-sion
a. delaloy
j.n. widmann

date : janvier 1992

échelle: 1/10'000



approuvé par le Conseil communal en séance du 17.05.1993

approuvé par l'Assemblée primaire en séance du 14.06.1993

X pas homologué

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 22 septembre 1994

Droit de sceau: Fr. 90.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



Voir décision du CE
du 17.05.94 + plant
ovr. 106 a) accé

